

## La régulation économique Outre-mer

Le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a présenté en Conseil des ministres du 5 septembre 2012 le projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer. Ce texte vise à améliorer le fonctionnement de la concurrence dans les Outre-mer afin de lutter contre la vie chère. Il permet au gouvernement de prendre par décret des mesures de régulation des marchés de gros et de la chaîne logistique, y compris pour le fret, pour recréer les conditions d'une véritable concurrence sur les marchés de détail, afin de défendre l'intérêt des consommateurs. Il crée, pour les Outre-mer, une nouvelle infraction de concurrence destinée à réprimer les accords exclusifs d'importation, sauf lorsque l'opérateur pourra démontrer que cet accord est le seul moyen de faire bénéficier les consommateurs d'une économie de coût effective et véritable. Il permet aux collectivités territoriales de saisir l'Autorité de la concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans leurs territoires respectifs. Il abaisse le seuil pour le contrôle des concentrations dans le commerce de détail en outre-mer, ce qui permettra de contrôler la plupart des opérations portant sur des surfaces de vente supérieures à 600 m<sup>2</sup>. Dans le secteur de la grande distribution Outre-mer, il dote l'Autorité de la concurrence du pouvoir d'adresser aux opérateurs des « injonctions structurelles ».

Le texte comprend par ailleurs diverses dispositions relatives à l'Outre-mer. Il dispense notamment les collectivités territoriales des départements d'Outre-mer, de Mayotte, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la participation minimale prévue par le code général des collectivités territoriales, au financement des projets dont elles assurent la maîtrise d'ouvrage.

Le ministre a souligné que l'élaboration de ce texte a fait l'objet d'une vaste concertation ; concertation qui se poursuivra, notamment sous l'égide des préfets dans les différents territoires, jusqu'au début de la discussion parlementaire.

Le texte a été déposé le jour au Sénat où il sera examiné lors de la session extraordinaire à partir du 26 septembre 2012. Il sera discuté selon la procédure d'urgence par chaque assemblée.

Le texte est disponible sur : <http://www.senat.fr/leg/pjl11-751.html> .

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Banque centrale européenne

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro », afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème.

M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « les indicateurs économiques font état d'une faiblesse persistante de l'activité économique sur le reste de l'année 2012, dans un contexte d'incertitude accrue. Au-delà du court terme, nous nous attendons à un redressement seulement très progressif de l'économie de la zone euro. (...) Les risques pesant sur les perspectives économiques de la zone euro sont considérés comme orientés à la baisse. Ils sont notamment liés aux tensions sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et à leurs répercussions potentielles sur l'activité économique de la zone. (...) Les perspectives d'évolution des prix demeurent globalement équilibrées à moyen terme. »

### Lutte contre le blanchiment

En 2011, Tracfin a reçu plus de 24 000 informations, en hausse de 19 % par rapport à 2010 et effectué 26 091 actes d'investigations (+ 72,6 %). Le Service a transmis 1 064 (+ 20 %) signalements dont 495 à l'autorité judiciaire dont 12 aux tribunaux des DOM. Tracfin met en évidence les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés à certains types d'opérations et de secteurs d'activité, notamment les sociétés de sécurité, le secteur de la restauration rapide, le marché de l'art ou les sociétés de formation professionnelle. Le rapport est disponible en téléchargement sur :

[http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/tracfin/Publications/rapports\\_activite/RAVFTracfin\\_09082012.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/tracfin/Publications/rapports_activite/RAVFTracfin_09082012.pdf)

### Épargne réglementée

Le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, a présenté en Conseil des ministres du 22 août 2012 une communication relative au relèvement des plafonds du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) ainsi que la réforme de l'épargne réglementée. Il propose une augmentation du plafond du Livret A de 25 % à 19 125 euros et le doublement de celui du LDD à 12 000 euros par voie d'un décret publié en septembre. Un second relèvement de 25 % du plafond du Livret A interviendra en fin d'année avec de nouvelles mesures pour réformer l'épargne réglementée et ses emplois.

### Publications IEDOM

Les rapports annuels 2011 (Edition 2012) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

### Nomination

M. Jean-Paul Chifflet, directeur général du Crédit agricole SA, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour une durée d'un an, en remplacement de M. Frédéric Oudéa.

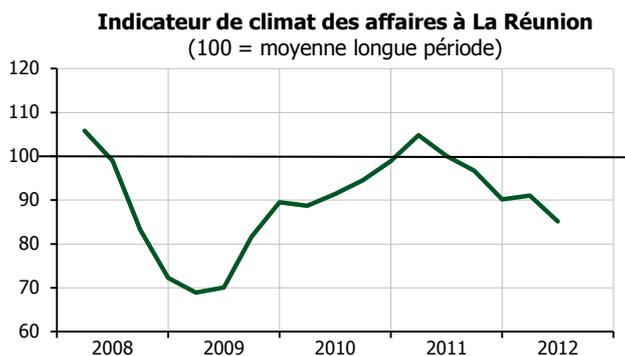
# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Le ralentissement de la demande intérieure pèse sur l'activité

Dans un contexte économique national et international peu dynamique, l'activité économique se dégrade, en dépit des anticipations favorables formulées par les entrepreneurs réunionnais au premier trimestre. L'indicateur du climat des affaires est en repli (- 6,0 points) et s'établit désormais à 15 points en deçà de sa moyenne de longue période. Les professionnels anticipent néanmoins une activité moins défavorable, bien qu'encore dégradée, pour le troisième trimestre.

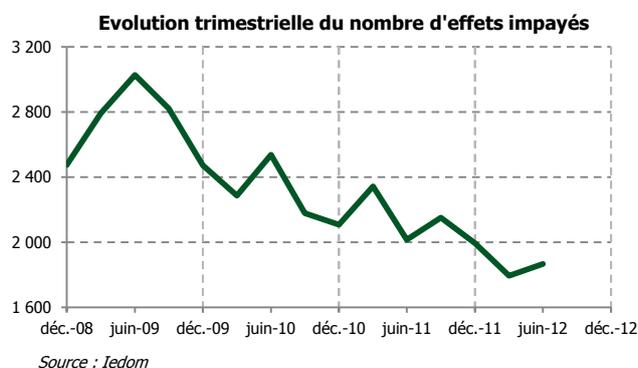
Dynamique depuis fin 2011, la consommation des ménages s'enraye au deuxième trimestre, dans une situation de hausse saisonnière des prix. Le manque de confiance des entrepreneurs annihile les quelques signes de redressement de l'investissement observés en début d'année. La détérioration de la conjoncture économique se répercute également sur le marché du travail, avec une augmentation de la demande d'emploi et une contraction de l'offre.

La tendance conjoncturelle du deuxième trimestre 2012 est disponible sur le [site de l'Iedom](#).



Source : Enquête de conjoncture Iedom, CVS

## Hausse du nombre des effets de commerce impayés au deuxième trimestre 2012



Le nombre d'effets de commerce impayés est en hausse de 4,1 % au deuxième trimestre 2012 par rapport à fin mars 2012, après deux trimestres consécutifs de baisse. Le nombre d'effets reste toutefois en retrait de 7,4 % en un an.

Le montant moyen d'impayés continue de baisser depuis septembre 2011, avec un recul de 11,2 % par rapport au dernier trimestre. Ce net fléchissement entraîne une réduction du montant total d'impayés (- 7,6 %).

## Hausse du nombre de dossiers déposés à la médiation du crédit depuis début 2012

A La Réunion comme dans les autres DOM, le directeur de l'Iedom est le médiateur départemental du crédit. 374 dossiers sont rentrés dans le circuit de la médiation depuis sa mise en place en octobre 2008. Alors que très peu de nouveaux dossiers ont été enregistrés en 2011, on constate une légère recrudescence de dépôts depuis le début de l'année 2012, sans toutefois retrouver les niveaux de 2009. Parmi les dossiers déposés depuis sa mise en place, 252 dossiers ont été déclarés éligibles et 122 n'ont pas été retenus. 158 dossiers éligibles ont abouti à une issue favorable, soit un taux de succès de 64 %, proportion similaire à celle observée au niveau national (63 %).

## Publication du rapport annuel Outre-mer 2011 de l'Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) a publié son rapport annuel d'activité sur l'Outre-mer. L'AFD a consacré 1,1 milliard d'euros aux investissements réalisés en Outre-mer en 2011, via les collectivités et le secteur privé. A La Réunion, 152 millions d'euros ont été accordés, soit une hausse de 60 % par rapport à 2010.

Le rapport est disponible sur le [site de l'AFD](#).

# BREVES ECONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Août 2012	129,1	- 0,6 %	+ 0,7 %
	IPC France entière		126,6	+ 0,7 %	+ 2,1 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Juin 2012	69 451	- 1,0 %	- 7,3 %
	En cumul (milliers d'euros)		139 628	-	- 0,8 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Juin 2012	2 270,5	-	- 4,4 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		152,4	-	+ 5,9 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Juillet 2012	124 770	+ 0,8 %	+ 4,4 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Juillet 2012	222 162	n.s.	- 2,1 %
	Cumul 2012	cumul Juil.	1 201 397	-	- 3,4 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	Juin 2012	47 000	n.s.	0,0 %
	Cumul 2012	cumul Juin	392 500	-	+ 0,6 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Juin 2012	1 144	-	- 29,2 %
	Cumul 2012 (milliers d'euros)	cumul Juin	8 744	-	- 9,1 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Juin 2012	8,8	-	- 36,8 %
	Cumul 2012 (milliers de tonnes)	cumul Juin	100,3	-	- 31,4 %
	Effectifs salariés du BTP	Juillet 2012	17 095	+ 0,4 %	- 1,6 %

### Baisse de l'emploi marchand au premier trimestre 2012

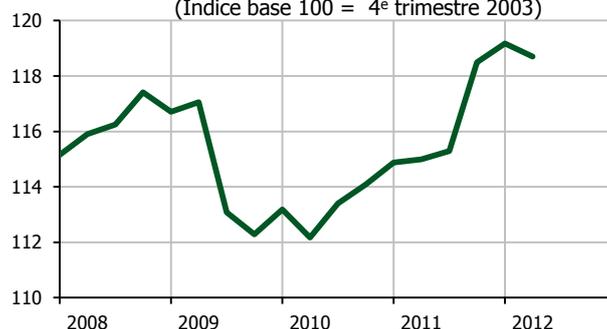
L'emploi marchand recule de 0,4 % au premier trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent.

Le commerce contribue négativement à l'évolution de l'emploi, avec une baisse de 2,6 % des emplois salariés, faisant suite au surcroît d'activité de fin d'année. A l'inverse, l'emploi dans la construction progresse de 3,6 % ce trimestre, suite à une forte baisse de l'emploi au trimestre précédent, période de congés pour ce secteur.

Sur un an, l'emploi progresse de 3,4 %, notamment dans le secteur de l'action sociale et de la santé (+ 6,7 % en glissement annuel), et de l'hébergement-restauration (+ 6,6 %). Le développement des emplois aidés a également soutenu l'emploi dans le secteur associatif (+ 3,4 %).

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Évolution de l'emploi salarié marchand  
(Indice base 100 = 4<sup>e</sup> trimestre 2003)



Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

### Hausse des prix du carburant contenu par les efforts des acteurs de la filière et de l'État

En lien avec la politique nationale de lutte contre la cherté des carburants, des tables rondes ont été organisées localement par la préfecture avec l'ensemble des partenaires du dossier. Ces négociations ont abouti à un accord sur les prix du supercarburant et du gazole. Ainsi, les pétroliers ont consenti à une baisse de 3 centimes d'euro par litre pour le sans-plomb et l'opérateur de stockage a proposé de réduire de 1 centime par litre ses frais de passage. A cette baisse s'ajoute un effort de l'État de 2 centimes par litre, permettant au total un recul de 6 centimes par litre, comme en France métropolitaine. Sur le gazole, qui reste moins cher qu'en métropole, les pétroliers et l'État ont réalisé un effort conjoint de 2 centimes par litre.

Après un gel des prix des carburants entre début avril et fin juin soutenu par la Région Réunion, cet accord a permis de limiter les hausses à 6 centimes par litre pour le sans-plomb et à 3 centimes pour le gazole (contre respectivement + 12 centimes et + 6 centimes initialement prévu par le décret de détermination des prix des hydrocarbures). Au contraire des autres régions d'Outre-mer, La Région Réunion n'a pas participé à ce nouvel effort de modération des prix.

### Résultat en retrait pour la Banque de La Réunion au 1<sup>er</sup> semestre 2012

La Banque de La Réunion (BR) a dégagé un résultat net de 7,2 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 10,7 millions d'euros sur la même période en 2011. Ce recul s'explique essentiellement par la hausse du coût du risque (+ 3,5 millions d'euros entre fin juin 2011 et fin juin 2012), dans un contexte économique tendu.

Parallèlement, le produit net bancaire progresse de 3 %, pour s'établir à 44 millions d'euros. Les revenus sont soutenus par l'augmentation de la marge nette d'intérêts, tandis que les commissions diminuent, conséquence de la politique de baisse tarifaire mise en œuvre par la BR.

### Jean-Luc Marx, nouveau préfet de La Réunion

Jean-luc Marx a pris ses nouvelles fonctions de préfet de la région Réunion le 27 août 2012. L'ancien préfet de l'Allier remplace Michel Lalande, nommé préfet du Calvados, préfet de la région Basse-Normandie.

### Mise en chantier du futur hypermarché Leclerc à Saint Leu

Les travaux du futur hypermarché Leclerc de la Zac Portail à Saint-Leu doivent débuter en septembre 2012. Ce nouveau centre commercial de 3 000 m<sup>2</sup> accueillera une centrale photovoltaïque d'une puissance de 1 MGW. Le montant total de l'opération s'élève à 42 millions d'euros et la livraison de l'ensemble est prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2014.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Août 2012)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3370%	0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1320%	0,3340%	0,6080%	0,8790%

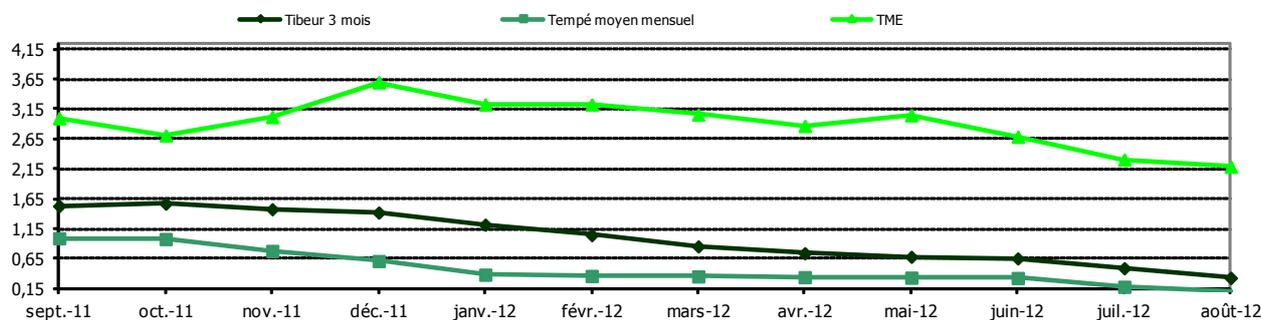
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
2,79%	2,69%	2,31%	2,19%	2,99%	2,89%	2,51%	2,39%

## Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,07%
Prêts à taux fixe	6,36%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,23%
Prêts à taux variable	5,81%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts-relais	6,32%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,01%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,63%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,20%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,24%	Découverts en compte (1)	13,53%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	16,40%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,88%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,04%	Découverts en compte (1)	13,53%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

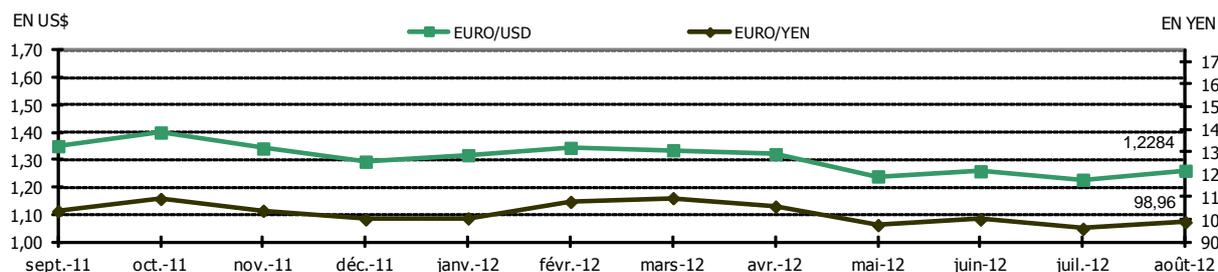
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2611	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6152	EURO/SRD (Surinam)	4,14970
EURO/JPY (Japon)	98,9600	EURO/BWP (Botswana)	9,76310	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,25090
EURO/CAD (Canada)	1,2487	EURO/SCR (Seychelles)	16,4101	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,3622
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79530	EURO/MUR (Maurice)	38,2902	EURO/BBD (La Barbade)	2,51500
EURO/SGD (Singapour)	1,5746	EURO/BRL (Brésil)	2,5804	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,03000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7806	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,40050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2870,1869	EURO/XCD (Dominique)	3,3952	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 12 septembre 2012 - Dépôt légal : septembre 2012 - ISSN 1240-3857